

Mission faite aux îles Philippines et Moluques par le Sr d'Etcheverry du 5 juin 1769 au 25 juin 1770

Ce texte est une numérisation de : « *Extrait du voyage fait en 1769 et 1770 aux Isles Philippines et Moluques, par les vaisseaux la corvette du roi, le Vigilant, et le bateau l'Etoile du Matin...* ». Suivi de : « *Mission faite aux îles Moluques par le Sr d'Etcheverry depuis 10 mars jusqu'au 25 juin 1770.* »

Textes parus dans les *Œuvres complètes de P. Poivre, Intendant des Isles de France et de Bourbon, correspondant de l'académie des sciences, etc. ; Précédées de sa vie, et accompagnées de notes.* A Paris, chez Fuchs, libraire, rue des Maturins, 1797. Pages 253-280.

Les notes font partie de l'ouvrage sauf mention « Note JPM »

==

Résumé : Etcheverry, commandant *l'Etoile du Matin* quitte l'Isle de France le 5 juin et rejoint le *Vigilant* sous les ordres de Trémigon à Achem, le 17 juillet. Ensemble, les deux bateaux vont à Queda où ils arrivent le 23. *L'Etoile du matin* qui prend l'eau est obligée de caréner, les bateaux repartent le 10 août pour atteindre Manille le 18 septembre. Ils y demeurent jusqu'au 16 janvier. Malade, Etcheverry passe un mois aux eaux thermales. On lui apprend alors l'objet de la mission. Les deux voiliers descendent sur les îles de Miao et à Taffoirey. Là du 8 au 10 mars, vaine recherche des épices. Décision de se séparer : Trémigon poursuit sur Timor, Etcheverry, et Provost qui change de bord, poursuivent sur Céram.

L'Etoile du matin atteint Céram le 17 mars 1770, recherche infructueuse des épices, mais apprend par un Hollandais que l'île de Gueby possède des muscadiers et girofliers de même qualité que ceux d'Amboine. Voile sur Guéby atteint le 6 avril. Bien reçu, mais épices toutes arrachées. Péripéties. Les indigènes envoyés à Patany rapportent quantité de muscades. Un dénommé Bagousk part chercher des gérofliers et revient in-extremis avec des plants alors que *l'Etoile du matin* levait l'ancre. Sur la route du retour, visite des gardes côtes hollandais, arrivé le 25 juin à Port-Louis.

EXTRAIT DU VOYAGE

FAIT en 1769 et 1770 aux Isles Philippines et Moluques, par les vaisseaux la corvette du roi, le Vigilant, et le bateau l'Etoile du Matin, sous le commandement de M. Evrard de Trémigon, lieutenant de vaisseaux, commandant le Vigilant; présenté par le sieur d'Etcheverry, lieutenant de frégate, commandant l'Etoile du Matin, d'après les vues de P. POIVRE, pour la recherche des arbres à épicerie.

LA corvette le *Vigilant* et le bateau *l'Etoile du Matin*, en rade au Port-Louis, Isle de France, en conformité des ordres du roi, furent destinés pour faire le voyage des îles Philippines et Moluques. Le 18 mai, M. de Trémigon partit de l'Isle de France, et donna des ordres particuliers au sieur d'Etcheverry de l'aller joindre à Queda en passant par le détroit de Malac.

En conséquence des instructions que M. de Trémigon laissa par écrit au sieur d'Etcheverry, il partit le 5 juin de ladite année, et arriva à Achem, le 17 juillet suivant : son bateau faisait, depuis le 9 de ce mois, quarante-huit pouces d'eau par heure. Le sieur d'Etcheverry y trouva M. de Trémigon, avec qui il en partit le 19. Ils firent route pour Queda où ils arrivèrent le 23. Dans cette traversée, *l'Etoile du Matin* faisait à l'heure soixante pouces d'eau.

A peine eut-il mouillé, qu'il demanda des ordres à M. de Trémigon pour faire caréner son bateau. Il le fit exécuter avec tant de célérité, qu'il fut en état de partir le 10 août suivant pour Manille, où il arriva, avec le *Vigilant*, le 18 septembre, et ils y relâchèrent jusqu'au 16 de l'année 1770.

Instruit qu'il y avait aux environs de Manille une chute d'eau dont les bains produisaient des effets et des cures admirables, il s'y fit porter, se trouvant malade ; l'usage qu'il en fit pendant plus d'un mois le rétablit. Ces bains guérissent de la goutte et de beaucoup d'autres infirmités. Cette eau se jette successivement dans quatre bassins différens ; dans le premier, elle est si chaude, qu'en y trempant pendant six minutes, une volaille, on n'en retire que les os.

Le 16 janvier 1770, M. de Trémigon donna ordre au sieur d'Etcheverry de le suivre aux îles de Miao et à Taffoirey: c'est alors qu'il lui communiqua le sujet de leur mission; ils y arrivèrent le 8 mars; et jusqu'au 10, ils firent sans succès la recherche des épiceries; ce qui décida M. de Trémigon à faire route pour Céram. Sur les quatre heures du soir de cette journée, M. de Trémigon fit signal au sieur d'Etcheverry de se rendre à son bord, et lui dit que les moussons de l'ouest¹, pouvant rendre leur retour de Céram à Timor trop dangereux, il estimait qu'il valait mieux aller en droiture dans cette dernière île ; ce qui fut décidé par le conseil assemblé. En conséquence, le sieur d'Etcheverry retourna à son bord; mais à peine eut-il appareillé, qu'on lui fit un nouveau signal; et M. de Trémigon lui dit qu'il avait changé de résolution, en vertu de laquelle il revint à son bord, accompagné de M. Prevost, subrécargue, avec ordre d'aller continuer seul ses observations dans la partie de l'est des îles Moluques. M. de Trémigon continua sa route pour Timor, et le sieur d'Etcheverry prit celle de Céram : c'est depuis ce jour qu'il n'a eu aucune connaissance du *Vigilant* qu'à son retour à l'Isle de France où il arriva vingt-cinq jours avant *l'Etoile du Matin*.

MISSION

FAITE aux îles Moluques par le sieur d'Etcheverry, depuis le 10 mars 1770, jour de la séparation, jusqu'au 25 juin suivant, jour de son retour à l'Isle de France.

LE 15 mars, j'arrivai à la vue de Céram, sans avoir essuyé d'autres mauvais tems que quelques contrariétés. Du 16 au 17, j'ai éprouvé de très-vifs ressentimens d'un tremblement de terre; et le 18, malgré les dangers pressenties, j'ai mouillé à une lieue d'un village où je me fis transporter ; et d'après mes recherches, ne prévoyant pas y tirer des instructions relatives à mes vues, pendant la nuit je revins à mon bord. Le 22 j'ai mouillé à plus d'une lieue d'un autre village que je ne pus serrer de plus près par les calmes; je me rendis à terre avec M. Prevost. Les personnes destinées à la garde de cet établissement ne voulurent pas nous laisser descendre ; mais à force de leur prouver des besoins

¹ Que les malais nomment *moussin baarat*. Le mot mousson ou monson ayant donné lieu à plusieurs étymologies absolument fausses, nous croyons devoir indiquer sa véritable origine. Ce mot vient du malais : *moussin* (saison). Ainsi *moussin timor* (saison de l'est) ; *moussin baarat* (saison de l'ouest) ; *moussin attara* (saison du nord) ; *moussin salatan* (mousson du sud). C'est ainsi que les malais et les indiens en général indiquent les quatre principales saisons de Tannée, et les vents qui soufflent pendant ces saisons.

supposés, ils nous le promirent et nous firent escorter ; ce qui rendit mes démarches aussi infructueuses que les précédentes.

Cette non réussite, bien loin de ralentir la ferme résolution que j'avais prise de ne point revenir sans rapporter les épiceries désirées (pour l'enlèvement desquelles on avait fait depuis plus de vingt-cinq ans des voyages inutiles), ne fit que l'augmenter. De retour à mon bord, je fus mouiller dans une baie éloignée de ce dernier village, dans la partie de l'est, de sept lieues. M. Prevost étant alité, je descendis dans mon canot avec deux matelots seulement, ayant intention de m'avancer dans les terres où j'étais fondé à avoir des craintes ; et ne voulant point compromettre le pavillon du roi, ni exposer mon vaisseau à être saisi, je crus ne devoir point en diminuer l'équipage déjà trop faible, et d'ailleurs épuisé par la dureté du voyage, et prévoir ainsi tous les moyens de le sauver au cas que je fusse arrêté. En conséquence, j'ordonnai très-expressément à mon second d'appareiller, aussitôt que les gens de mon canot auraient tiré deux coups de fusil, signal que je leur avais enjoint de faire, en retournant bien vite à leur bord, dès qu'ils s'apercevraient qu'on chercherait à s'emparer d'eux ; laquelle tentative aurait prouvé ma détention.

Les choses ainsi disposées, et au risque de tout ce qui pourrait m'arriver, je me mis en route. Aux proximités du rivage, je vis un homme occupé à la construction d'une barque : il me parut de la dernière surprise en voyant un vaisseau français dans ces parages ; et aux questions qu'il me fit, je lui répondis que, faisant route pour Timor, la rapidité des courants m'avait entraîné depuis Bouzo, et que des besoins indispensables m'amenaient à terre. Cet homme parut très-touché de la cruelle situation où je lui avais déclaré être réduit, car il me permit de mettre pied à terre ; mais ayant vu dans mon canot deux fusils, deux sabres et deux pistolets, il ne voulut pas que mes gens m'accompagnassent, et ne souffrit pas même que je prisse les dernières armes.

J'avais eu la précaution de me munir d'argent et de présents : j'en offris à cet Hollandais, qui les accepta, en me priant d'aller dans sa case, qui n'était pas éloignée de son chantier. Je suivis cet homme, quoiqu'il fût presque nuit close ; arrivé chez lui, il me fit passer dans un cabinet séparé, m'observant qu'il ne voulait pas que je fusse vu par des noirs malais, qu'il avait sous ses ordres ; peu après, il m'apporta des rafraîchissements, et je passai la nuit avec cet homme, qui, comme on le verra, m'a favorisé dans mes entreprises.

Cet hollandais m'avoua qu'il était européen, ainsi que les raisons qui le détenaient dans ces lieux ; il me fit mille questions qui me prouvèrent non seulement ses connaissances dans la marine, mais encore qu'il était un bon hydrographe ; ce qu'il me confirma en me montrant ses ouvrages. Il ne me cacha pas les justes griefs de la haine implacable et bien fondée qu'il avait contre sa nation. Cette confiance sans bornes m'inspira le désir de lui accorder la mienne, sans m'écarter de la prudence que j'ai toujours observée dans tout le cours de ma mission.

L'inspection qu'il me fit faire de différentes cartes marines, avec des observations analogues à une parfaite connaissance du local des îles Moluques, me donna l'envie de les acheter. Mon hollandais fit d'abord quelques difficultés. Je le gagnai si bien qu'il me les remit de la meilleure grâce du monde pour le prix que je lui en offris.

Quelque confiance que cet homme pût me témoigner, je n'osai m'ouvrir à lui sur l'objet important de ma mission, craignant que les mots de *girofliers* et *muscadiers* ne lui inspirassent quelques soupçons nuisibles à mes opérations. Lui ayant fait plusieurs questions sur le cabotage des vaisseaux de sa nation à Céram, il me répondit qu'ils étaient trop occupés à la garde de l'île d'Amboine, qui renfermait le plus précieux dépôt de leur commerce. Il entra dans le détail de la production des muscadiers et des girofliers ; voilà où je l'attendais ; il m'ajouta que les gardiens de ces richesses des hollandais étaient d'une surveillance difficile à surprendre. Il semblait que l'affection de mon hôte s'accroissait à chaque instant ; il me dit, avec cette effusion de cœur qui ne laisse point d'équivoque à

la franchise, qu'il y avait à l'île de Gueby, des muscadiers et girofliers de la même qualité qu'à Amboine ; que cette île n'était habitée que par des malais ; que son abord était d'autant plus difficile pour tous les européens, qu'ils regardaient les hollandais comme leurs ennemis implacables. Cette haine est d'autant mieux justifiée, que ces derniers ne s'occupaient qu'à détruire les épiceries qui croissent dans leurs îles.

Cette prévention de mon honnête hollandais ne me rebuta point ; je lui témoignai, par les adieux les plus affectueux, une sincère reconnaissance de tout ce qu'il avait fait pour moi, et je fus rejoindre mes deux hommes pour retourner à mon bord, où tout le monde avait eu les plus vives inquiétudes sur ma longue absence, et je fis aussitôt route pour l'île de Gueby, quoique cela fût contraire aux ordres que j'avais reçus. Malgré les réflexions que m'avait fait faire, ce que cet hollandais m'avait détaillé au sujet de cette île, le violent désir que j'avais de la connaître moi-même, pour accélérer ma mission, l'emporta. Je m'en approchai, et le 6 avril, je mouillai près d'un village ; alors je vis paraître un essaim de malais armés qui augmenta dans un instant et qui faisait bonne contenance.

Je descendis à terre avec M. Prevost, portant le pavillon du roi. Les insulaires ayant reconnu que nous n'étions point hollandais, et ne connaissant que leur pavillon, envoyèrent au-devant de nous plusieurs de leurs chefs, qui nous reçurent avec toutes les politesses possibles, nous assurant que leur roi, qui était absent, serait charmé de nous voir ; ils nous conduisirent dans leurs cases, et nous proposèrent des rafraîchissemens, en attendant le retour de leur prince, qu'ils firent avertir de notre arrivée. Le roi revint le même jour : nous fûmes avec le gros de sa nation le recevoir à son débarquement ; il nous fit l'accueil le plus gracieux et le plus flatteur ; et nous ayant fait des questions pleines de douceur, il me prit par la main et nous conduisit chez lui. Je lui fis des présens qui le flattèrent beaucoup, et qu'il reçut avec des marques de grande satisfaction. Il me développa son mécontentement sur la conduite des hollandais à l'égard de sa nation, et combien il serait flatté d'appartenir au roi de France, si sa majesté jugeait à propos de former des établissemens chez lui, pour le délivrer entièrement de la tyrannie de ses maîtres actuels ; et sa haine se manifesta au point qu'il fit déchirer ses pavillons, et qu'il fit arborer celui de France ; je lui remis les toiles nécessaires à cet effet et je le revêtis moi-même d'un de mes habits uniformes, duquel il parut enchanté.

Il me pria de faire planter moi-même le pavillon ; et pendant la cérémonie, tous les insulaires formèrent un cercle, en faisant les plus grandes acclamations. J'alléguai au prince les raisons les plus plausibles sur la difficulté, dans la circonstance où je me trouvais, de former aucun établissement auprès de lui : mais je l'assurai que je rendrais moi-même compte à sa majesté, et à son ministre, de ses dispositions favorables. Je saisis cet instant pour lui demander s'il ne pouvait pas me faire remettre quelques curiosités qui pussent être agréables à mon roi ; il m'en laissa le choix : je n'hésitai pas un moment, je lui désignai les muscadiers et girofliers. Il me répondit qu'il en était privé par la destruction que les hollandais en avaient faite, mais qu'il allait s'occuper de cet objet, en envoyant de ses sujets affidés à l'île de Patany, distante de sept lieues, lesquels seraient obligés de pénétrer trente lieues dans les terres pour pouvoir s'en procurer d'une espèce propre à la reproduction. Il continua à me faire offre de services les plus ardents ; il me dit de n'être point inquiet sur l'absence de ses gens qui mettraient plusieurs jours à leur expédition.

Le roi de Patany, plus puissant en forces, allié et protecteur de celui de Gueby, ayant été informé de notre arrivée, s'imagina que c'était quelque hostilité qu'on voulait exercer chez ce dernier ; il rassembla aussitôt toutes ses forces, qu'il fit embarquer dans des pirogues au nombre de plus de quatre-vingts, et dont les plus petites pouvaient contenir au moins vingt hommes. La majeure partie des pirogues étaient armées de petites pièces de canon et de pierriers, d'espingolles ; cette flotte vint en très-bon ordre, le roi à la tête, dans l'intention de fondre sur nous, et de délivrer son allié, qu'il croyait notre prisonnier.

Ils s'annoncèrent par plusieurs décharges, et ne furent pas peu étonnés de me voir aller les joindre avec le roi de Gueby, qui leur parla dans les termes les plus flatteurs de son alliance avec nous. Le roi de Patany en parut si satisfait, qu'il désira s'y joindre, et m'accabla des marques les plus sincères de bienveillance. Lorsqu'il put distinguer le pavillon blanc arboré à Gueby, il ordonna aussitôt qu'on déchirât les siens, et me promit toute sorte d'agrémens, si nous voulions aussi avoir des établissemens chez lui ; je lui fis les mêmes réponses qu'à son allié. Nous nous rendîmes tous à terre ; on y fit de nouvelles protestations d'amitié. Les députés du roi de Gueby étaient déjà revenus avec la quantité de muscades que je pouvais désirer, et que je fis embarquer avec tous les soins imaginables pour pourvoir à leur conservation.

Mes vues n'étaient pas remplies ; je désirais y joindre des girofliers qu'on n'avait point apportés. Sur la demande que j'en fis, le nommé *Bagousk Hundes*, principal chef du roi de Patany, s'offrit à m'en procurer, si je pouvais attendre huit jours. Je me déterminai à ce sacrifice, quoique je fusse extraordinairement inquiet sur les obstacles que je pouvais éprouver par le changement des moussons. Je profitai de l'intervalle, pour envoyer mon canot avec un de mes officiers, pour faire aux environs de Gueby, les observations que je croyais nécessaires. Ils me rapportèrent quelques particularités qui ne méritent point d'être citées ; mais je crois devoir instruire qu'ils ont trouvé dans la partie de l'ouest, à quatre lieues du village où j'étais, un très beau bassin nommé *Poulaseau*, à l'abri de tous vents, et dans lequel on peut mouiller cinquante vaisseaux de ligne.

Le tems que j'avais prévu pouvoir donner au retour de *Bagousk* était expiré ; je perdais espérance de le revoir ; n'osant m'exposer à la contrariété de la mousson qui commençait à se déclarer, je me déterminai à quitter l'île de Gueby, touché très-sensiblement de ne pouvoir emporter l'objet qui pouvait perfectionner ma mission. Je mis à la voile ; le peu de frais me fit faire un chemin si médiocre, que je ne perdis pas l'île de vue ; cet heureux contre-tems me procura la satisfaction de voir arriver *Bagousk* avec les girofliers, sur lesquels je n'osais plus compter. Cette circonstance me procura la visite des rois de Patany et de Gueby, qui vinrent à mon bord avec *Bagousk* me remettre l'objet dont ils étaient chargés. Je leur témoignai toute ma satisfaction, en leur faisant des présents tels que ma situation pouvait me permettre. Je quittai ces princes avec les témoignages de la plus parfaite intelligence, et promesse de ma part, que, sous le bon plaisir du roi et de son ministre, je reviendrais les voir, et cimenter avec eux un traité à la satisfaction des deux nations, et je leur donnai des signaux de reconnaissance, si mon retour était déterminé. Je fis toute la diligence possible pour quitter le détroit, et me rendre à l'Isle de France, en passant par celui de Bouton, qui devait nécessairement abréger mon voyage.

Malgré toutes mes précautions, j'y rencontrai cinq vaisseaux gardes-côtes. Le commandant envoya aussitôt un canot chargé d'européens armés, à la tête desquels étaient deux officiers et un interprète, qui me firent les questions les plus captieuses, en me témoignant leur surprise de me trouver dans des pays absolument étrangers au commerce des français. Je leur alléguai que je sortais de la baie de Manille, et que mon intention était de relâcher à Batavia pour me rafraîchir, et ensuite me rendre à ma destination. Ils parurent satisfaits de mes raisons, prirent le nom de mon vaisseau et le mien, et me laissèrent aller en liberté, persuadés que mon bateau était à un particulier, et non au roi. Ils m'invitèrent, de la part de leur commandant, à mouiller auprès de lui, en me promettant tous les secours dont j'aurais besoin ; ils prétendaient m'y engager avec d'autant plus de raison, qu'ils voulurent me convaincre que j'aurais trouvé des courans contraires à la route que je me proposais de tenir. Ce conseil ne me paraissait pas assez sage, ni la chose assez vraisemblable pour que je pusse en faire usage ; je fus cependant obligé, pour éviter des récifs, de passer à la portée de voix de ces cinq gardes-côtes, que je remerciai de leurs offres, en poursuivant ma carrière, le tems et les vents me favorisant

autant que je pouvais le souhaiter ; je passai successivement le détroit entre Lamboé et Combava², et enfin j'arrivai heureusement à l'Isle de France, le 25 juin suivant.

J'ai remis vingt milliers de muscades, tant en graines qu'en plantes, et trois cents géroffiers, à messieurs le chevalier *des Roches*, gouverneur, et *Poivre*, intendant aux Isles de France ; et avec leur agrément, je me suis rendu en France pour aller rendre compte au ministre de sa majesté d'une mission importante qui a comblé de joie tous les habitants, qui ont déjà la satisfaction de voir les heureux succès de la plantation qu'ils ont faite desdites plantes et graines (i).

(i) Ces plantations ont si heureusement réussi par les soins de Poivre et de son digne ami, le cit. Céré, que l'on a bientôt transporté un grand nombre d'individus à Cayenne, où ils ont également réussi. En juillet 1793, le jardin national de Cayenne avait distribué plus de deux mille individus girofliers, poivriers, canneliers, arbres à pains, etc. Il lui en restait encore environ soixante-sept mille à distribuer, sans compter une pépinière d'environ quatre-vingt mille girofliers. On voit que, pour peu que le gouvernement favorise les établissements et les entreprises de ce genre, nous ne dépendrons plus de nos voisins, pour les épices et pour plusieurs autres productions exotiques.

* * *

² Note JPM : les îles Lamboé et Combava s'appellent aujourd'hui îles Lombok /Lomboc et Sumbawa, elles sont voisines à son coté est de l'île de Baly. (Lamboé est une simple déformation typographique de Lomboc)